

ACTION URGENTE

UN AVOCAT SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS EXTRADÉ ET INCARCÉRÉ

Lu Siwei, avocat chinois de renom spécialisé dans la défense des droits humains, se trouve au centre de détention de Xindu, dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), après avoir été renvoyé de force en Chine par le Laos. Aucune information n'est disponible sur les charges retenues contre lui. Au fil des années, Lu Siwei a été menacé et harcelé par les autorités chinoises en raison de ses activités pacifiques en faveur des droits humains, et le risque qu'il soit torturé et soumis à d'autres mauvais traitements est bien réel. Sa famille s'inquiète pour son bien-être car il souffre de psoriasis ; il n'a par ailleurs pas accès à un avocat de son choix.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Wang Xiaohui
Communist Party Secretary of Sichuan Province
16 Shangye Jie
Qingyang Qu
Chengdu, Sichuan Province
610015 République populaire de Chine

Monsieur le Secrétaire,

*Je vous écris afin de vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de **Lu Siwei (卢思位)**, avocat spécialisé dans la défense des droits humains, qui se trouve au centre de détention de Xindu, dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), après avoir été renvoyé de force en Chine depuis le Laos. Aucune information n'est disponible sur les charges retenues contre lui.*

Les autorités chinoises ont menacé et harcelé Lu Siwei en raison de son travail en faveur des droits humains. Les autorités l'ont radié du barreau en janvier 2021 pour des propos tenus en ligne qui auraient « mis en péril la sécurité nationale », et lui ont imposé une interdiction de sortie du territoire en mai 2021.

Depuis son retour en Chine, il est privé d'un accès régulier à sa famille et à un avocat de son choix ; il est désormais exposé à un grave risque de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Il ne devrait pas être sanctionné pour avoir exercé pacifiquement des droits fondamentaux et défendu d'autres défenseur-e-s des droits humains ou des personnes jugées sensibles par les autorités.

Le fait que Lu Siwei souffre de psoriasis et qu'il ait besoin de prendre des médicaments tous les jours m'inspire de l'inquiétude. Faute de soins médicaux, sa santé risque fort d'être affectée.

Je vous prie donc instamment de

- **Libérer Lu Siwei immédiatement et sans condition, à moins qu'il n'y ait suffisamment de preuves crédibles et recevables qu'il a commis une infraction pénale reconnue par le droit international ;**
- **Dans l'attente de sa libération, lui permettre d'avoir un accès régulier à sa famille et à un avocat de son choix ;**
- **Veiller d'ici-là à ce qu'il ait accès à des soins médicaux adéquats dans les meilleurs délais, et à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements.**

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Lu Siwei vivait à Chengdu, dans la province du Sichuan. Cet homme est un défenseur des droits et un avocat de renom qui a assisté des groupes vulnérables et représenté de nombreux dissident-e-s politiques. Il a été arrêté par la police laotienne le 28 juillet 2023 alors qu'il montait à bord d'un train à destination de la Thaïlande, car il était accusé de se déplacer avec de faux papiers. Il prévoyait de poursuivre son voyage jusqu'aux États-Unis afin de rejoindre sa famille. Au Laos, il n'a pas été autorisé à voir d'avocat ni de membres de sa famille. Malgré les efforts d'Amnesty International et d'autres organisations, il semble que le gouvernement laotien ait rapatrié Lu de force, ce qui pourrait constituer une violation des obligations qui lui incombent en vertu de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Après avoir traité des affaires « sensibles » ou liées aux droits humains en Chine continentale pendant de nombreuses années, Lu Siwei s'est fait connaître en défendant l'un des 12 Hongkongais arrêtés en 2020 après avoir fui Hong Kong en bateau et avoir été interceptés par les garde-côtes chinois. En réaction, les autorités judiciaires de la province ont suspendu sa licence d'avocat. Les autorités chinoises sont devenues de plus en plus intolérantes à l'égard des défenseur-e-s indépendants des droits fondamentaux, et ont menacé et harcelé Lu Siwei de différentes manières, notamment en le radiant du barreau en janvier 2021 pour des propos tenus en ligne qui auraient « mis en danger la sécurité nationale ». Lu Siwei a également été agressé physiquement alors qu'il se rendait à l'audience pour sa radiation. Il est depuis lors soumis à une surveillance étroite par les autorités chinoises, et fait l'objet d'une interdiction de sortie du territoire depuis mai 2021.

Avant de plaider dans le cadre de cette affaire très médiatisée, Lu Siwei était surtout connu pour son travail de soutien aux défenseur-e-s des droits humains, notamment dans l'affaire des commémorations de Tiananmen dans la ville de Chengdu, mais aussi dans celles de l'avocat défenseur des droits humains Yu Wensheng, du célèbre poète Wang Zang et d'autres membres de la profession juridique prises pour cible dans le cadre de la « [répression 709](#) » en 2015.

Son cas illustre par ailleurs une tendance inquiétante selon laquelle les autorités chinoises font pression sur d'autres gouvernements, notamment en Asie du Sud-Est mais pas exclusivement, pour qu'ils renvoient de force des personnes vulnérables en Chine, où elles sont ensuite confrontées à la détention arbitraire, des procès inéquitables, des actes de torture, de disparitions forcées et d'autres formes de mauvais traitements. Gui Minhai, libraire, a « disparu » en Thaïlande en 2015 pour refaire surface en Chine sans son passeport. En août 2022, des militant-e-s et des médias ont signalé la disparition du militant chinois pour la démocratie Dong Guangping au Viêt-Nam, plus tard réapparu en détention en Chine. Et en août 2023, on a appris que le militant Yang Zewei, basé au Laos, se trouvait dans un centre de détention en Chine après avoir été arrêté à Vientiane, la capitale du Laos.

De nombreux détenu-e-s en Chine, en particulier des défenseur-e-s des droits humains, ont semble-t-il été soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements pendant leur détention. Les détenu-e-s dont l'état de santé se dégrade sont souvent volontairement privés de soins médicaux adaptés ou ne sont pas en mesure d'en bénéficier. Amnesty International a fait part de ses préoccupations concernant la détention arbitraire, la torture et les autres mauvais traitements, ainsi que les procès inéquitables, dans sa [communication](#) au groupe de travail sur l'Examen périodique universel (EPU), en prévision du quatrième EPU de la Chine en janvier 2024.

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou chinois

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 22 décembre 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Lu Siwei (il/lui)